

CHÂTEAUGAY

Le Bim

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



JUILLET 2026

JUILLET

- 29 13^H30 à 15^H30 | Club Ados C.Vélo
Organisé par le SMTC-AC
- 31
↓
16 14^H à 18^H | Salles d'expo. du Château (sauf lundis) Exposition
Organisée par Moone C et M. Cousteix

AOÛT

- 1^{er}
↓
30 14^H45 et 16^H15 | Château Visites guidées
Organisée par la municipalité
- 13 08^H à 11^H30 | Salle J.-Escuit Don du sang
Organisé par l'E.F.S et l'Association des donneurs de sang Cébazat - Châteaugay - Blanzat

SEPTEMBRE

- 4 16^H30 | Parc Jay Goûter de rentrée
Organisé par l'AIPEC
- 5 09^H00 à 12^H00 | Salle J.-Escuit Forum des associations
Organisé par la municipalité
- 13 8^H30 à 16^H00 | Châtel-Guyon Randonnée "La marche de l'écureuil"
Organisée par La marche de l'écureuil
- 9^H00 à 17^H00 | Salle J.-Escuit Vide dressing et bourse puériculture
Organisée par Le Comité des Fêtes
- 17 15^H à 19^H | Club Ados C.Vélo
Organisé par le SMTC-AC
- 19
↓
20 journée | Aux Cluzelles Championnat d'obéissance canine
Organisée par le Club de l'Amicale Canine
- 19
↓
20 Journées Européennes du Patrimoine
Organisées par la municipalité

- 20 18^H | Salle de l'enfer au château Conférence
Organisée par l'ASAC

- 24 09^H30 à 12^H | Mairie Mutuelle de village
Organisée par le CCAS

- 27 8^H | Salle J.-Escuit Trèfle Gaulois
Organisé par VTT ALC

OCTOBRE

- 1^{er} 11^H00 à 17^H30 | Parking CDG Voyage des aînés
Organisé par le CCAS
- 2
↓
25 14^H00 à 19^H30 | Salles d'expo. du Château 6^{es} Rencontres Artistiques
Organisée par le ART XYZ
- 4 14^H et 14^H30 | - Nohanent Randonnée du Val Bédât
- 5
↓
10 | Informations sur le site Semaine bleue
Organisée par le CCAS
- 7
↓
30 14^H à 18^H | Salles d'expo. du Château (sauf lundis) Exposition de dentelles
Organisée par l'ASAC
- 11 matinée | Châteaugay La Châteaugayrose - Randonnée
Organisée par le CCAS
- 18 09^H | Cimetière puis Stèle des Compagnons de la Libération Cérémonie
Organisée par MME Taillandier
- 25 14^H00 à 18^H | Espace culturel de la Bionne Halloween
Organisé par le Comité des Fêtes
- 28 13^H30 à 15^H30 | Club Ados C.Vélo
Organisé par le SMTC-AC

NOVEMBRE

- 7
↓
30 14^H00 à 18^H00 | Salles d'exposition du château Samedis, dimanches, jours fériés Novembre au château exposition de dentelles
Organisée par l'ASAC
- 11 09^H45 | Cimetière et monument aux morts Cérémonie commémorative de l'Armistice 1918
Avec la participation de l'Orchestre d'harmonie de l'école de musique de la Vallée du Bédât
- 15 En matinée | Châteaugay 1001 petits déjeuners
Organisé par 1001 petits déjeuners 63
- 28 09^H45 | Châteaugay Distribution des calendriers
Organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers

DÉCEMBRE

- 4
↓
5 Téléthon
Organisé par la municipalité et les associations
- 5 Journée des bénévoles
Organisée par la municipalité
- 11^H00 | Monuments aux Morts Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
- 13 09^H00 à 18^H00 | Salle J.-Escuit Marché de Noël
Organisé par le Comité des fêtes
- 17 15^H00 à 19^H00 | Salle J.-Escuit C.Vélo
Organisé par le SMTC-AC

ERRATUM

La version papier éditée et distribuée comporte une erreur.

La permanence de la mutuelle de village à bien lieu le 24 septembre.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Olivier Mallet, Maire

COORDINATION GÉNÉRALE

Sophie Rodier, Chargée de communication

MAIRIE DE CHÂTEAUGAY

1 place Lucien-Bayle 63119 Châteaugay • 04 73 87 24 35 • www.chateaugay.fr • mairie@chateaugay.fr

CRÉDITS PHOTOS

Municipalité • Écoles • Firefly • Freepik • Dominic Cervera • Associations • Hervé Santiano •

MAQUETTE

Coom, Gaëlle Chazal • Tiers-lieu 63260 Thuret • 04 15 47 01 94 • www.agence-coom.fr

RÉGIE PUBLICITAIRE

Italique • 04 73 14 00 01 • Chef de publicité : Christiane Jalicon

IMPRESSION

Imprimerie Decombat • 63118 Cébazat •

04 73 25 06 62

Papier issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

Quantité : 1 700 ex.





- 3 | **Mot du Maire**
- 4 | **Retour en images sur...**
- 6 | **Vie communale**
- 19 | **Écoles | Jeunesse**
- 25 | **Animations | Associations | Culture**
- 30 | **Tribune**



www.chateaugay.fr



[Châteaugay63](https://www.facebook.com/Chateaugay63)



[chateaugay63](https://www.instagram.com/chateaugay63)



[Châteaugay](https://www.chateaugay.fr)

Retrouvez l'intégralité des délibérations des conseils municipaux sur www.chateaugay.fr

Chères Châteaugayres, chers Châteaugayres,
Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée, en plaçant en tête des élections municipales la liste que j'ai eu l'honneur de conduire "Un Nouvel élan pour Châteaugay".

Cette campagne électorale étant désormais derrière nous, depuis près de 4 mois, l'ensemble de l'équipe municipale est pleinement mobilisé au service de tous les habitants de notre commune, et en tant que maire, j'aurai à cœur de représenter chacun d'entre vous.

Comme nous nous y étions engagés, les élus d'opposition sont pleinement associés à la vie municipale. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, participer aux différentes commissions et groupes de travail afin que chacun puisse contribuer aux projets de notre commune.

Conformément à mon engagement, depuis le 1^{er} juin, je me consacre entièrement à mes fonctions au sein de la ville de Châteaugay et de Clermont Auvergne Métropole, où je siège en tant que vice-président afin de défendre les intérêts de notre commune. Mes adjoints et conseillers délégués sont également pleinement investis et présents sur les différentes commissions métropolitaines.

Parce qu'une action publique efficace repose sur une collaboration de qualité, il nous a semblé essentiel de permettre aux élus et aux agents municipaux de mieux se connaître. Un temps convivial sera organisé en septembre dans cet esprit.

La transparence, le dialogue et l'écoute des habitants constituent des engagements fort de notre programme et nous souhaitons les faire vivre tout au long du mandat.

Ce Bulletin d'Informations Municipales est avant tout le vôtre. Il a pour vocation d'informer chaque habitant sur les projets, les réalisations, les événements et la vie de notre commune. Il se veut un véritable lien entre la municipalité et chacun d'entre vous, dans un esprit de proximité, de dialogue et de partage.

Notre ambition est de construire avec vous une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir. Les défis qui nous attendent sont nombreux mais ils représentent autant d'occasions d'agir collectivement pour améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir de notre territoire.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin. J'espère qu'il vous permettra de mieux connaître l'action municipale, et je vous donne rendez-vous à l'automne pour le prochain numéro, ainsi que pour une prochaine rencontre lors de la cérémonie des vœux 2027.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Olivier Mallet,
Maire de Châteaugay

RETOUR EN IMAGES SUR...



19 mars 2026

Cérémonies

Quatre dates majeures de l'histoire ont été dignement commémorées avec la présence d'élus, anciens élus municipaux, anciens combattants et citoyens. Le 19 mars, la cérémonie a été présidée par René Darteyre, ancien maire. Le 8 mai, pour le 81^e anniversaire de la Victoire, jeunes élèves et membres du Conseil municipal des Jeunes ont côtoyé les services de l'État, l'École de musique de la Vallée du Bédât et les anciens combattants. Le 18 juin, le 86^e anniversaire de l'Appel du Général-de-Gaulle a réuni Marion Canalès, sénatrice, ainsi que les autorités civiles et militaires. Enfin, plus récemment, c'est la fête nationale qui a été célébrée en ce 14 juillet. Dépôts de gerbes, lectures et moments de recueillement ont marqué ces devoirs de mémoire.



8 mai 2026



14 juillet 2026



18 juin 2026



Carnaval

Organisé par l'AIPEC, dimanche 26 avril avec la participation de la municipalité, le carnaval a une nouvelle fois rassemblé petits et grands dans les rues du village. Le défilé, rythmé par la banda, a mis à l'honneur Mme Carnaval, confectionnée par les enfants du centre de loisirs.



Visite guidée organisée par Clermont Auvergne Volcans - 16 mai 2026

Visite guidée du bourg vigneron de Châteaugay

Dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, une visite guidée du bourg vigneron de Châteaugay a été organisée le 16 mai 2026 par Clermont Auvergne Volcans. Les participants ont notamment découvert le parc Jay, le château de Vigosche, son donjon et ses salles ainsi que l'église paroissiale, les caves et maison vigneronne.

Une journée festive

Dimanche 5 juillet, le château a accueilli une centaine de visiteurs à l'occasion de la Journée des Châteaux d'Auvergne, en partenariat avec la Route Historique des Châteaux d'Auvergne, célébrant le 250^e anniversaire de la Déclaration d'Indépendance du 4 juillet 1776 des États-Unis d'Amérique.

Au programme : visite guidée avec montée du donjon, animations musicales et dansantes médiévales par la compagnie Facia Fusta, ainsi que la vente de livres par l'ASAC et d'accessoires par le Comité des Fêtes.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Olivier Mallet
Maire de Châteaugay
Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole

délégué aux affaires générales : moyens généraux, juridique, commande publique et relation avec les usagers

LES ADJOINTS



Christian Gervais
 1^e adjoint

Urbanisme,
 tourisme,
 patrimoine,
 sécurité et
 associations



Virginie Leherte
 2^e adjointe

Finances



Jacques Belin
 3^e adjoint

Travaux, propreté
 et environnement



Élodie Brandon
 4^e adjointe

Affaires sociales et
 solidaires



Pascal Ragot
 5^e adjoint

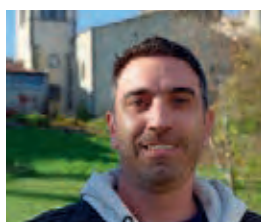
Enfance, jeunesse
 et affaires scolaires

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Guillaume Monier

Sport et
 équipements
 sportifs



Mathieu Peny

Performance
 et sobriété
 énergétique



Marianne Raynaud

Animation,
 festivités et culture



Lise Lucchesi

Communication
 et démocratie
 participative

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Hervé Moreau



Stéphanie Lasserre



Céline Santiano



Frédéric Sapet



Carole Laboiry



Alice Tessier



Clément Martet



Zoé Erignoux

GRUPE D'OPPOSITION ENSEMBLE POUR CHÂTEAUGAY



Géraud Goigoux



Sophie Giordano



Luc Genete

GRUPE D'OPPOSITION CHÂTEAUGAY, L'AVENIR EN CONFIANCE



Christophe Malfreyt



Corine Lordon

LES COMMISSIONS

Pour conduire l'action municipale de manière concertée et approfondie, le conseil municipal s'est organisé en commissions thématiques. Ces instances de travail réunissent les élus autour des grands domaines de compétences de la commune, afin d'étudier les dossiers, préparer les délibérations et formuler des recommandations avant leur passage en Conseil Municipal.

L'ensemble des 23 membres du conseil municipal sont invités à siéger aux six commissions.

- Affaires sociales et solidaires
- Urbanisme - Travaux - Environnement
- Enfance - Jeunesse - Scolaire
- Animation - Vie associative - Tourisme
- Communication - Vie économique - Démocratie participative
- Finances

LES ENGAGEMENTS DU MANDAT 2026-2032

Élue en mars dernier, la nouvelle équipe municipale a débuté son mandat autour de sept grandes priorités. Notre ambition : **répondre aux préoccupations quotidiennes des Châteaugayres tout en préparant l'avenir de la commune** avec des projets construits avec les habitants. Tour d'horizon des principaux engagements.

Une commune solidaire

La municipalité s'engage à **renforcer les solidarités de proximité**, avec l'ambition affichée de soutenir, d'accompagner et de créer du lien entre les habitants. Son objectif : permettre à chacun de trouver sa place et de bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins.



Quelques actions phares :

- Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé et soutenir la réalisation du projet de maison médicale ;
- Créer une maison des solidarités pour accompagner les démarches administratives et lutter contre la fracture numérique ;
- Renforcer le lien intergénérationnel grâce à des temps forts réunissant aînés et jeunes générations.

Un dialogue citoyen renforcé

La concertation et le dialogue avec les habitants seront au cœur du fonctionnement de la nouvelle équipe municipale. Les élus souhaitent associer davantage les habitants aux projets structurants de la commune et développer une information transparente tout au long du mandat.

Quelques actions phares :

- Organiser des réunions publiques pour présenter le budget et les grands projets de la commune ;
- Élaborer des groupes de travail pour associer les habitants à la réflexion et la co-construction des projets structurants ;
- Développer des temps d'échange réguliers avec les habitants et créer des points d'entrée clairs d'échanges avec la mairie.



Réunion publique "nos 100 jours" - 9 juillet 2026

Une vie associative dynamique

L'action municipale visera à **soutenir les associations et les bénévoles**, acteurs essentiels du dynamisme et de la convivialité de Châteaugay, tout en développant des événements fédérateurs renforçant le lien entre les habitants.

Quelques actions phares :



- Faciliter l'organisation et la gestion des salles communales ;
- Organiser des temps d'échanges réguliers avec les présidents d'associations ;
- Valoriser l'engagement des bénévoles à l'occasion de la Journée Mondiale du Bénévolat ;
- Développer des animations favorisant les échanges entre le Bourg et Pompignat.

Un village attractif et vivant

La municipalité souhaite faire de Châteaugay **un village attractif, vivant et fier de son patrimoine** en soutenant son économie locale, en valorisant son patrimoine et en développant une offre culturelle et touristique accessible à tous. Elle affiche également sa volonté de préserver le plateau de Lachaud et de consulter les habitants sur le projet de nouvelle carrière.

Quelques actions phares :

- Soutenir les artisans, commerçants, producteurs et entreprises locales pour dynamiser l'économie de proximité ;
- Développer le tourisme en valorisant le patrimoine historique, viticole et naturel de Châteaugay ;
- Proposer de nouveaux rendez-vous culturels et festifs ;
- Préserver le plateau de Lachaud et garantir une information transparente sur le projet de nouvelle carrière et la réhabilitation de l'ancienne carrière.



Un cadre de vie préservé et durable

Convaincue qu'il faut savoir investir aujourd'hui pour préparer l'avenir, la nouvelle équipe municipale souhaite **améliorer durablement le cadre de vie des habitants, préserver le patrimoine et accompagner la transition écologique** de la commune.

Quelques actions phares :

- Réaliser un diagnostic de notre patrimoine bâti communal (structure, performance énergétique, sécurité, accessibilité) et établir un plan de réhabilitation ;
- Transformer la salle des Cluzelles en salle des fêtes ;
- Intégrer systématiquement des critères de sobriété énergétique dans nos projets communaux (rénovation, LED, photovoltaïque, économies d'énergie, etc) ;
- Renforcer la végétalisation de la commune ;
- Réaménager les espaces publics, les parcs et les aires de jeux ;
- Renforcer la sécurité routière, notamment sur la M402.



La jeunesse & le sport au cœur du mandat

Parce que la jeunesse est l'avenir de la commune, la municipalité s'engage **accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours**, encourager leur engagement citoyen et favoriser l'accès à des équipements sportifs de qualité.



Quelques actions phares :

- Soutenir nos écoles en lien avec les équipes pédagogiques et les familles ;
- Poursuivre la rénovation de l'école maternelle et étudier celle de l'école élémentaire ;
- Repenser les Conseils Municipaux des Jeunes avec la création d'un CME (9-11 ans) et d'un CMJ (12-14 ans) et les associer aux projets de la commune ;
- Garantir des équipements sportifs de qualité.

Une gestion financière responsable

La municipalité conduira les projets du mandat avec une **gestion rigoureuse, transparente et attentive à l'équilibre des finances communales**, afin de préserver l'équilibre des finances communales sans renoncer aux investissements nécessaires.

Quelques actions phares :

- Réaliser un diagnostic financier de la commune et en partager les principaux enseignements avec les habitants ;
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant un service public de qualité ;
- Élaborer un plan d'investissement pluriannuel et mobiliser systématiquement les aides et subventions.

SPÉCIAL BUDGET



Le budget communal est un outil essentiel qui permet à la commune de fonctionner au quotidien tout en préparant l'avenir. Il finance les services dont chacun bénéficie, l'entretien des équipements et des bâtiments, les projets et les investissements qui améliorent notre cadre de vie. Dans la présentation ci-dessous, découvrez comment ont été utilisées les ressources de la commune et les choix qui accompagnent son développement.

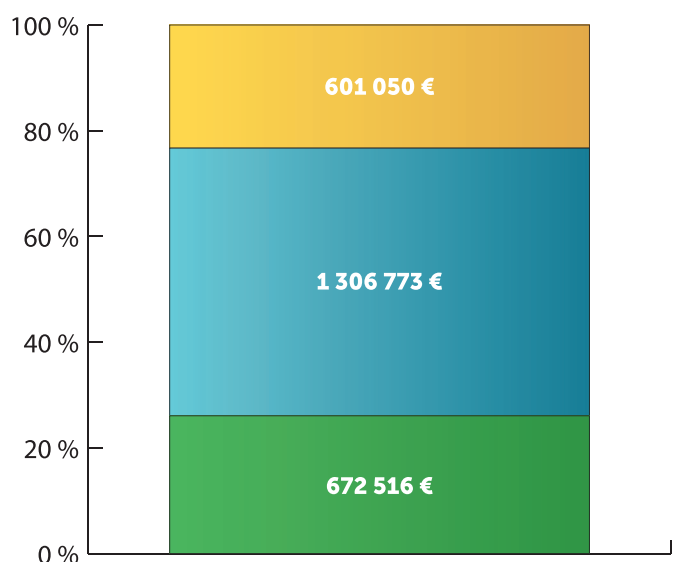
Budget de fonctionnement 2025

Le budget de fonctionnement permet à la commune d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

En 2025 Les dépenses atteignent 2 580 339 € et les recettes s'élèvent à 3 101 748 €, soit un résultat de l'exercice de 521 409 €.

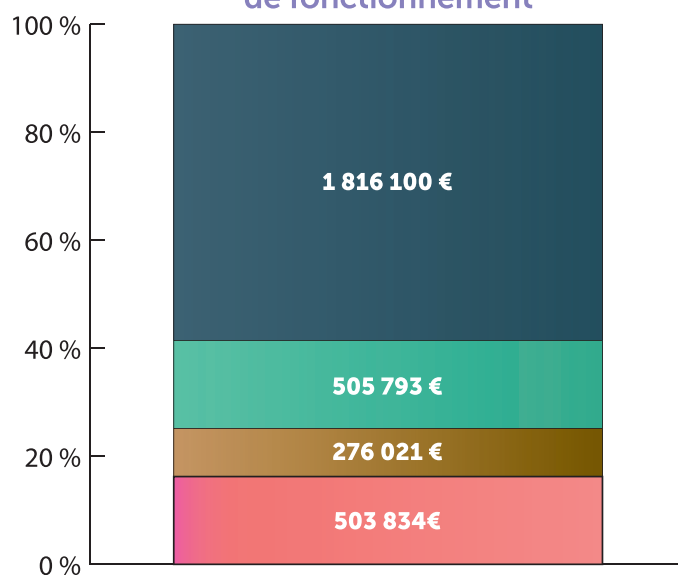
Une partie de ce résultat est transféré à la section investissement, permettant ainsi à la commune d'autofinancer certains investissements.

Répartition des dépenses de fonctionnement



Général Charges du personnel Autres dépenses

Répartition des recettes de fonctionnement



Fiscalité locale Autres produits
Produits de services Dotation et participation

Les **charges à caractère général** correspondent aux dépenses pour le fonctionnement courant des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, achats de repas pour les écoles, impôts et taxes payés par la commune, primes d'assurances, contrat de maintenance...

Les autres dépenses comprennent entre autres :

- L'attribution de fonctionnement versée à Clermont Auvergne Métropole pour 236 064 € en 2025. Ce montant correspond aux charges transférées par la commune (voirie, assainissement, instruction des droits du sol...) et la mutualisation de certaines charges.
- Le règlement des intérêts d'emprunt pour 47 011 € en 2025
- Les subventions et participations à hauteur de 102 437 €

En ce qui **concerne les recettes**, les produits des services comprennent principalement les redevances des services éducatifs, culturels, sociaux pour 260 024 €. Les dotations et participations représentent les dotations de l'État telles que la CAF et les allocations compensatrices de fiscalité directe. Les autres produits comprennent principalement la dotation de solidarité communautaire, les fonds départementaux et les revenus des immeubles.

Budget d'investissement 2025

Le budget d'investissement prépare l'avenir, il est lié aux projets de la commune, à moyen ou long terme.

Il s'élève à **1 448 182 € pour 2025**.

Principales dépenses d'investissements :

- Remboursement d'emprunt 766 582 € dont 580 000 € de remboursement de crédit relais pour les travaux de la Maison Jay
- Subvention versée à la métropole : 163 749 €
- Travaux restauration Maison Jay : 178 178 €
- Acquisitions immobilisations : 171 309 €
 - ° Restauration chemin communaux : 44 174 €
 - ° Jeu multi activité parc Jay : 13 938 €
 - ° Installation pompe à chaleur salle J.-Escuit : 24 622 €
 - ° Toiture salle pour tous : 25 025 €
 - ° Véhicule : 15 488 €
 - ° Vidéoprotection et alarme : 15 728 €
 - ° Matériel écoles, cantine, périscolaire : 15 741 €

Focus Maison Jay



Emprunt **1 000 000 €**



Subventions **525 990 €**



Autofinancement de la commune **215 361 €**

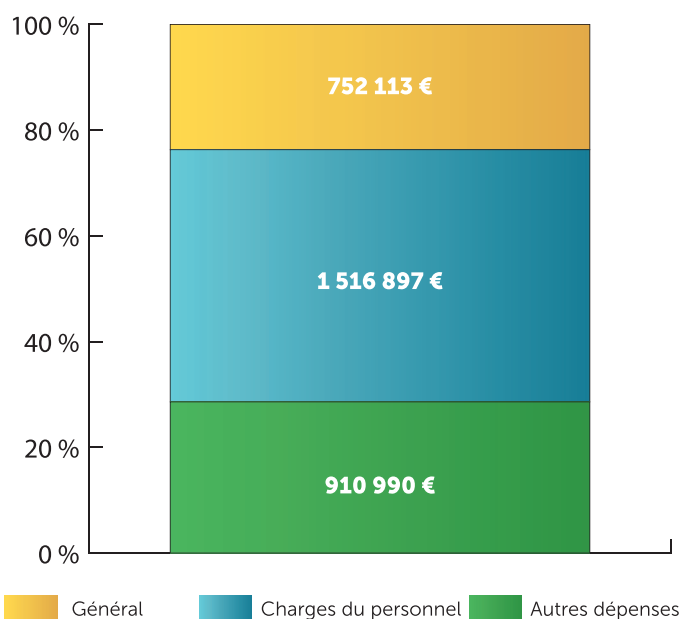


Remboursement FCTVA **309 923 €**

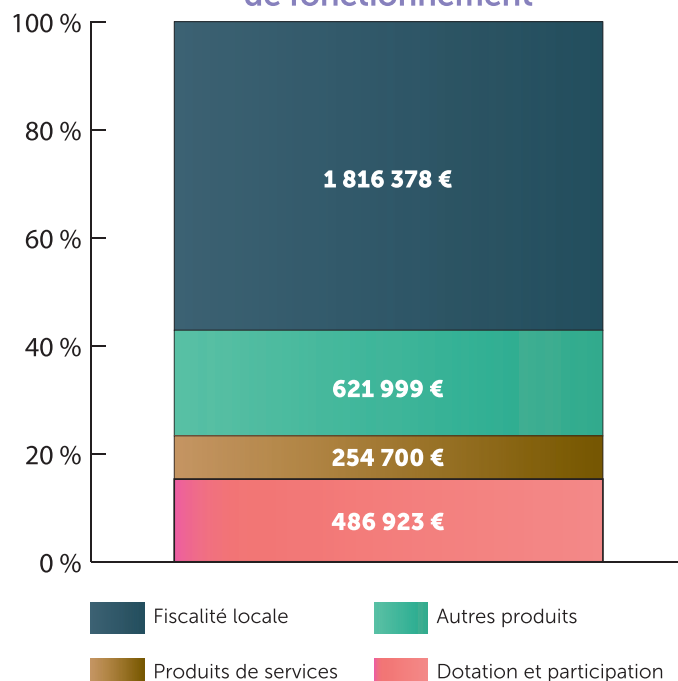
Budget prévisionnel 2026

En 2026, les dépenses et les recettes de fonctionnement sont estimées à 3 180 000 €.

Répartition des dépenses de fonctionnement



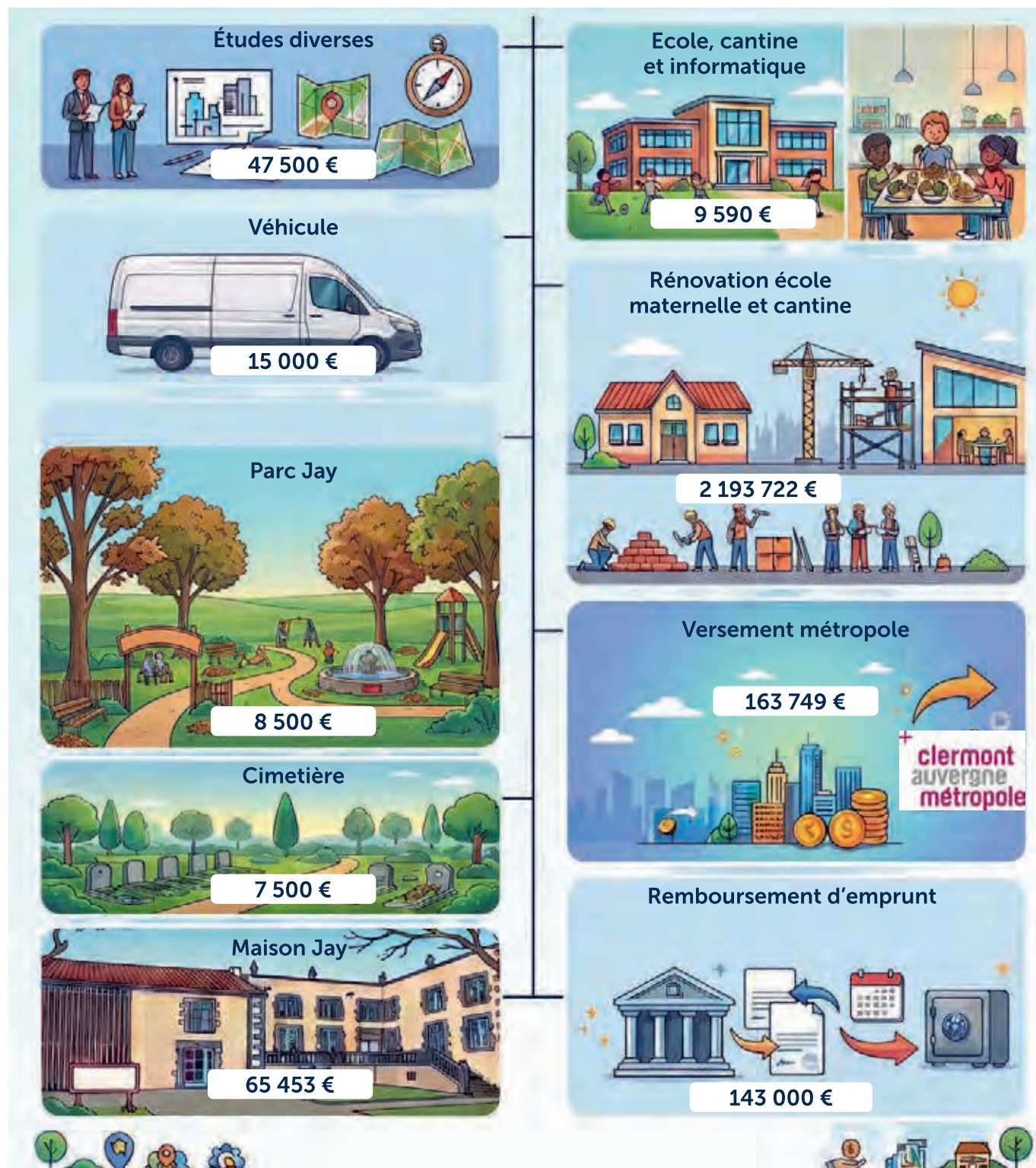
Répartition des recettes de fonctionnement



Budget d'investissement prévisionnel 2026

Estimation des dépenses **3 144 000 €**

Principales dépenses :



RÉUNION PUBLIQUE NOS 100 JOURS À LA MAIRE

Vous étiez près de 150 à nous rejoindre, jeudi 9 juillet, pour notre deuxième réunion publique consacrée au **bilan de nos 100 premiers jours à la mairie**.

En ouverture de la réunion, M. le Maire est revenu sur nos 100 premiers jours de mandat. Cette période nous a permis de prendre en main les dossiers du quotidien tout en faisant face à plusieurs situations imprévues, notamment **l'installation des gens du voyage sur le stade de rugby** (bilan à retrouver en page 16) et une semaine placée en **vigilance rouge canicule** (informations pour l'inscription sur le registre communal en page 18).

Les élus ont ensuite présenté plusieurs dossiers majeurs pour la commune :

- le **projet de rénovation** de l'école maternelle et du restaurant scolaire (page 19) ;
- le projet de **nouvelle carrière** sur le plateau de Lachaud ainsi que la réhabilitation de l'ancienne carrière (page 14) ;
- les actions engagées en faveur de la **sécurité routière**, avec notamment la création d'un groupe de travail chargé de formuler des propositions adaptées (page 15) ;
- les démarches entreprises pour favoriser **l'installation de nouveaux médecins**, une priorité à l'approche du départ à la retraite de nos deux praticiens, et afin d'assurer la poursuite du projet de maison médicale ;
- un point d'étape sur la **résidence seniors** dont les travaux ont débuté en mars.



La réunion s'est conclue par un tour d'horizon des projets actuellement en préparation

- l'**étude énergétique de la salle Jacques Escuit** prise en charge par la Banque des Territoires ;
- la réflexion engagée sur **l'aménagement du Parc Jay** et la **réhabilitation du City Stade** ;
- le projet d'**extension de la salle des Cluzelles** représentant un coût total investissement de 450 000 € HT, pour lequel plusieurs pistes de financement ont déjà été identifiées.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette réunion. Vos questions, vos remarques et vos encouragements nous confortent dans notre engagement.

Notre **priorité demeure inchangée** : être une équipe municipale proche des habitants, à leur écoute, transparente dans sa communication et pleinement mobilisée au service de la commune.

Retrouvez l'intégralité de la présentation sur le site internet de la commune, rubrique Actualités.

RESTEZ CONNECTÉS À LA COMMUNE !

Vous ne l'avez pas encore téléchargée ? L'**application gratuite PanneauPocket** permet à la commune de vous **informer en temps réel** : alertes météo, coupures réseau, travaux, dates des conseils municipaux et vie municipale locale.

Sans publicité ni collecte de données personnelles, elle s'installe en quelques secondes sur smartphone,

tablette ou ordinateur.

Ajoutez Châteaugay en favori pour ne rien manquer d'important, où que vous soyez.

Rejoignez les habitants déjà connectés !

www.app.panneaupocket.com



PROJET DE NOUVELLE CARRIÈRE SUR LE PLATEAU DE LACHAUD

Où en est-on ?

Suite à l'adoption, fin 2025, du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) par Clermont Auvergne Métropole (CAM), le **plateau de Lachaud est désormais classé en zone N** (naturelle) y compris les parcelles pour lesquelles un contrat de foretage a été signé entre la municipalité et l'entreprise Jalicot. Ce classement empêche tout nouveau projet industriel.

Pourquoi ce zonage peut encore changer ?



1. La société Jalicot a engagé un **recours** auprès du tribunal administratif pour contester ce classement, et faire réhabiliter l'ancien classement NC (Naturelle avec possibilité de carrière). L'instruction d'un tel recours devrait durer entre 12 et 18 mois,

et pendant la durée de la procédure, le zonage N reste pleinement applicable.

2. Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est en cours de révision. Ce dernier fixe les grandes orientations stratégiques du territoire (biodiversité, habitat, économie) pour les 25 prochaines années et pourrait intégrer des orientations tendant à définir notre commune comme une zone d'extraction de granulats. Le PLUi serait alors remis en question.

Que fait la municipalité ?

Comme nous nous y étions engagés, nous avons rencontré l'association "Préserveons le Plateau de Lachaud et Châteaugay" afin de partager les éléments en notre possession

L'association, qui a sollicité la CAM pour la soutenir dans ce recours a proposé d'associer la municipalité à cette démarche. La municipalité n'ayant pas de poids juridique sur ce sujet, Monsieur le Maire a tout de même proposé l'envoi d'un courrier à la CAM affirmant notre souhait de maintenir le zonage N tel que validé par le PLUi, après consultation du conseil municipal sur cette question.

La municipalité demeurera vigilante à toute évolution de ce dossier, informera la population en toute transparence et poursuivra ses échanges avec l'association. Un recours à une consultation citoyenne pourrait avoir lieu si la situation sur le plateau de Lachaud venait à évoluer.

DEVENIR DE L'ANCIENNE CARRIÈRE

En lien avec la fin d'exploitation, deux projets sont en cours sur les terrains de l'ancienne carrière côté Châteaugay.

Projet de comblement

L'entreprise Jalicot propose le comblement partiel de la fosse actuelle exclusivement avec déchets dits "inertes" issus du secteur du BTP (terres propres, béton excavé, briques, tuiles), en lieu et place d'une poursuite de l'activité de recyclage de matériaux sans comblement de la fosse. Ce dossier est en cours d'étude par la municipalité.

Projet de parc photovoltaïque

Un nouveau projet de parc photovoltaïque au sol est actuellement à l'étude sur des parcelles privées situées sur une partie de l'ancienne carrière sur la commune de Châteaugay. Certaines de ces parcelles ont été classées en zone N (et non N*pv) dans le nouveau PLUi, un zonage qui réduit la surface potentiellement exploitable de plus de 20%. L'exploitant a donc sollicité la mairie afin qu'elle demande une modification du PLUi. Selon nous, une telle démarche mérite d'être étudiée car elle présente un risque, dans la mesure où elle pourrait conduire à une révision plus large du PLUi, notamment concernant le secteur du plateau de Lachaud.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UN CHANTIER PRIORITAIRE

La nouvelle municipalité a engagé, dès son arrivée, le vaste chantier de l'amélioration de la sécurité routière. Plusieurs actions ont déjà été engagées, d'autres sont en cours ou à venir.

Un miroir routier au croisement de la M402 et du chemin des Barelles

Une première réalisation a consisté à la pose d'un miroir au croisement de la M402 et du chemin des Barelles afin d'améliorer la visibilité des usagers à cette intersection.

Réfection de la signalisation horizontale

Un programme de réfection des peintures de signalisation au sol a été validé et mis en œuvre : passages piétons, bandes stop, et autres marquages ont ainsi été repris. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise mandatée par Clermont Auvergne Métropole (CAM).

Sécurisation des zones à l'intersection des routes avec la rase du marais sur la rue des Caves et la rue du Sucquet.

Trois passages piétons lumineux demandés à la Métropole

Afin de renforcer la sécurité dans les secteurs identifiés comme "à risque élevé" — notamment à l'entrée du village en venant de Malauzat — la commune a sollicité la Métropole pour l'installation de trois passages piétons lumineux.

Mise en place d'un groupe de travail

Les élus se sont réunis courant juin pour recenser les zones accidentogènes sur la commune. Dans la majorité des cas la vitesse excessive est l'explication de dangerosité du lieu. Les élus ont proposé des actions prioritaires à mener, permettant de diminuer les risques. Ces actions seront présentées dès septembre à la métropole, puis d'ici fin 2026 aux administrés.



Sécurisation rue des caves rase du marais



Chantier rue du Sucquet la rase du marais

TRAVAUX RUE ANTOINE LANNES



Les travaux d'enfouissement des réseaux, accompagnés de la réfection de la rue Antoine Lannes et des voies adjacentes (aménagement en pavés), arrivent en voie d'achèvement. Ce chantier permettra à terme d'offrir un cadre plus sûr et plus qualitatif aux usagers.

Les travaux étant désormais terminés, la collecte des déchets en porte-à-porte reprend selon les modalités habituelles. Les horaires de collecte sont les suivants :

- Déchets non recyclables : lundi et jeudi de 13 h à 21 h
- Papiers et emballages : mardi de 5 h à 12 h
- Abri de bacs biodéchets : lundi de 13 h à 20 h

En cas de passage en vigilance rouge canicule, les horaires de collecte seront modifiés comme suit :

- Équipe du matin : 3 h 00 à 10 h 00
- Équipe de l'après-midi : 17 h 00 à 00 h 00

Par ailleurs, l'ensemble des postes fixes qui avaient été mis à disposition pendant la durée des travaux sera retiré. L'abri de bacs dédié aux biodéchets sera quant à lui remis dans le même secteur.

La municipalité poursuit ses actions en faveur d'une circulation plus sûre pour tous les usagers de la commune : piétons, cyclistes et automobilistes.

INSTALLATION DE GENS DU VOYAGE SUR LE STADE DE RUGBY

Le 17 mai 2026, environ 60 caravanes de gens du voyage se sont installées sur le stade de rugby. Informée de la situation, une adjointe s'est rendue sur place et a alerté les forces de l'ordre. La brigade de gendarmerie de Chamalières est intervenue tout au long de la journée afin de procéder aux contrôles d'identité et d'immatriculation nécessaires.



Le lendemain de l'installation, Monsieur le Maire a déposé une plainte pour occupation illicite d'un terrain public. Une convention encadrant les modalités d'occupation du domaine public et la prise en charge des fluides et consommations (eau, électricité, ordures ménagères) a été signée avec la communauté le 19 mai. Une réunion publique d'information s'est tenue le 21 mai en salle J.-Escuit. Le départ des occupants est intervenu le 31 mai, conformément à la convention, en direction de l'aire de

grand passage de Moulins. La convention signée avec les gens du voyage a généré **2 800 € de recettes pour la commune**.

Cette situation s'inscrit dans un contexte d'insuffisance des capacités d'accueil des gens du voyage à l'échelle de la métropole clermontoise, la seule aire de grand passage du département étant localisée à Issoire.

Remise en état du terrain

Un technicien de Clermont Auvergne Métropole est intervenu le 1er juin pour évaluer l'état du terrain. Un **devis de 5 238 € a été établi** pour la remise en état consécutive au passage des voyageurs (aération, apport de terre et semis) ; cette dépense **sera prise en charge par Clermont Auvergne Métropole**. Un second devis, distinct, de 19 830 € concerne une remise en état complète du terrain liée à un défaut d'entretien constaté depuis plusieurs années. Les habitants seront tenus informés de la suite donnée à ces projets de travaux.

DÉRATISATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Comme chaque année, une campagne préventive de dératisation du réseau d'assainissement sera menée sur le territoire de la commune, à raison de deux interventions annuelles. Pour 2026, le calendrier est le suivant :

- Avril 2026 : campagne du 1^{er} semestre ;
- Octobre/novembre 2026 : campagne du 2^e semestre.

Cette prestation est assurée par l'entreprise HDA, sous contrat avec la Métropole, pour le compte de la Direction du Cycle de l'eau.

Une obligation réglementaire

Le Code général des collectivités territoriales (article L2212-2) confie au maire la responsabilité de la police sanitaire sur le territoire de sa commune. À ce titre, il lui appartient d'assurer la salubrité publique, ce qui comprend notamment la lutte contre les nuisibles, dont les rongeurs.

La dératisation régulière du réseau d'assainissement s'inscrit pleinement dans cette mission : elle garantit

une prise en charge efficace des espaces publics, tout en permettant à la commune d'adapter les méthodes d'intervention aux besoins et spécificités du territoire local.



Pourquoi cette action est-elle importante ?

Les réseaux d'assainissement constituent un lieu propice à la prolifération des rongeurs, qui peuvent représenter un risque sanitaire pour la population (transmission de maladies, dégradation des infrastructures). La prévention, par des interventions régulières et planifiées, permet de limiter durablement leur présence.

Pour toute question relative à cette campagne, les habitants peuvent se rapprocher des services de la Direction du Cycle de l'Eau.

Direction du Cycle de l'eau
Contact : 04.43.76.28.28



LES ACTUALITÉS DU CCAS

COLLECTE SOLIDAIRE DE VÊTEMENTS ENFANTS

Le CCAS organise une collecte de vêtements pour enfants, du **25 juin au 13 septembre 2026**.

Cette opération solidaire s'adresse aux personnes qui disposent de vêtements destinés aux enfants de la **naissance à 16 ans**. **Seuls les vêtements en bon état** seront acceptés, afin de garantir des dons de qualité aux familles qui en bénéficieront.

Les vêtements collectés en mairie, aux horaires d'ouverture, seront **redistribués** lors d'une journée dédiée, le **29 septembre**, à destination des personnes dans le besoin de notre commune.

N'hésitez pas à faire le tri dans les placards chaque don compte et peut faire une réelle différence pour une famille de Châteaugay !



VOYAGE DES AÎNÉS : DIRECTION ORCET !

Le traditionnel voyage des aînés se tiendra cette année le **jeudi 1^{er} octobre**, avec au programme déjeuner et spectacle au Garden Palace, à Orcet.

Le rendez-vous est fixé pour une journée conviviale placée sous le signe de la détente et du partage, loin du quotidien. Comme chaque année, cette sortie est l'occasion pour nos aînés de se retrouver, de profiter d'un bon moment ensemble et de créer de nouveaux souvenirs.

Le départ est prévu à 11 h, parking Charles-de-Gaulle, avec un retour vers 17 h 30.

Une **participation de 50 € par personne** est demandée. L'ordre du chèque est à rédiger à Garden Palace.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher rapidement du secrétariat de mairie pour connaître les modalités d'inscription et les places disponibles, le nombre de places étant limité.



BANQUE ALIMENTAIRE : COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Vous rencontrez des difficultés pour subvenir à vos besoins alimentaires ? La banque alimentaire peut vous venir en aide.

Comment faire la démarche ?

Rapprochez-vous de la Maison des Solidarités de Clermont-Ferrand Nord au 04 73 16 62 00. Votre dossier sera ensuite étudié par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

La distribution alimentaire a lieu tous les 15 jours et l'inscription est valable 6 mois, renouvelable.



MOUSTIQUE TIGRE : LA MOBILISATION DE TOUS RESTE ESSENTIELLE

Alors que la France connaît des épisodes de fortes chaleurs, la vigilance reste de mise face au moustique tigre. Actif de jour, reconnaissable à ses rayures noires et blanches et à sa petite taille, il continue de progresser chaque année en France.

Un cycle de reproduction rapide

La femelle pond sur les parois sèches de tout contenant susceptible de se remplir d'eau : coupelles, pneus, jouets, bâches, récupérateurs d'eau... **Une très faible quantité d'eau suffit.** Dès les premières pluies ou arrosages, l'eau stagnante se réchauffe rapidement et les œufs se transforment en adultes en une semaine. Une femelle peut pondre jusqu'à 750 œufs au cours de sa vie. Il évolue ensuite dans un rayon d'environ 150 mètres autour de son lieu de naissance : sa présence signale donc un site de ponte à proximité.

Un enjeu de santé publique.

Outre la nuisance qu'il occasionne, le moustique tigre peut transmettre certaines maladies virales (dengue, chikungunya, zika).

Les gestes à adopter :

- Vider et ranger les objets pouvant retenir de l'eau ;
- Vérifier l'écoulement des eaux pluviales ;
- Changer l'eau des vases chaque semaine ;
- Couvrir citernes et récupérateurs d'eau ;
- Retourner arrosoirs et brouettes.

La mobilisation de chacun, dans son jardin, reste le moyen le plus efficace pour limiter sa prolifération.



CANICULE : INSCRIPTION ET BONS RÉFLEXES

Depuis le mois de juin, la France connaît des épisodes de fortes chaleurs à répétition. Face à cette situation exceptionnelle, la commune rappelle l'existence du registre canicule et les gestes essentiels pour se protéger.

Dès le déclenchement du niveau 3 du Plan Canicule, les **personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans inaptes au travail, en situation de handicap ou isolées** peuvent être inscrites sur le registre communal, mis à jour chaque année.

Les personnes inscrites sont contactées régulièrement par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour s'assurer de leur état de santé. En l'absence de réponse jugée inquiétante, un agent se déplace et peut, si nécessaire, alerter les secours.

L'inscription est gratuite et peut être demandée par la personne concernée ou par un proche, auprès de la mairie.

Compte tenu de la fréquence des alertes cette année, la vigilance de chacun, envers soi-même comme envers ses proches, reste indispensable.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : ÉCOLE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Initiée par la précédente municipalité, la rénovation énergétique de l'école maternelle et du restaurant scolaire constitue un **projet majeur pour notre commune**.

Un projet accompagné par le Département et l'Aduhme

Cette opération s'inscrit dans le **dispositif SCOLAEé**, piloté conjointement par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et l'Aduhme. Ce programme accompagne les communes puydômoises dans la rénovation énergétique performante de leurs établissements scolaires. La commune a sollicité les financements suivants :

- État : DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) - *notifié* / Fond vert - *en attente* ;
- Département : FIC (Fonds des Initiatives Communales) - *en attente* et FIC Bonifié - *en attente* ;
- Département avec l'Aduhme : FNCCR - *notifié* ;
- Clermont Auvergne Métropole : FSM (Fond de Solidarité Métropolitain) - *notifié*.

Pourquoi une rénovation plutôt qu'une nouvelle construction ?

Contrairement à une nouvelle construction, une rénovation **ouvre droit à des subventions** et les financements tel que présentés ci-dessus. Par ailleurs, elle permet à l'école maternelle et au restaurant scolaire de **poursuivre leurs activités**. Une reconstruction aurait imposé la fermeture complète du site et la relocalisation des enfants et du personnel pendant plusieurs années, avec des coûts logistiques et pédagogiques importants. Enfin, la rénovation permet de respecter la soumission du bâtiment à l'Architecte des Bâtiments de France.

Les **travaux comprennent** l'isolation des murs et toitures, le remplacement des menuiseries et sols, la reprise de structure pour assurer la pérennité du bâtiment, la mise aux normes PMR (sanitaires compris) et l'installation d'un système de chauffage performant avec ventilation.

Un calendrier adapté au fonctionnement scolaire

Les travaux à l'école maternelle **débuteront d'ici fin 2026, durant les vacances de la Toussaint**, conformément à l'engagement pris par M. le Maire avec les services de l'État. Concernant la cantine, les travaux débuteront à l'été 2027 et incluront, en plus des interventions prévues, un traitement acoustique des murs. **La durée prévisionnelle des travaux est de 18 mois.**

La municipalité est pleinement consciente des contraintes que représentent des **travaux en site occupé**. Les entreprises retenues devront adapter leur organisation pour limiter les nuisances. Certains travaux seront programmés pendant les vacances scolaires afin de réduire les interventions sur temps scolaire.

Budget et objectif gain énergétique

Le coût **prévisionnel de l'opération est actuellement estimé à 1,7 million d'euros HT**, montant qui sera affiné à l'issue de l'analyse des offres.

Contrairement aux estimations initiales présentées précédemment, les études complètes démontrent une amélioration de **l'efficacité énergétique de 68 %**.

Au-delà des économies d'énergie et de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, cette opération apportera un meilleur confort thermique tout au long de l'année pour les enfants, les équipes éducatives et l'ensemble du personnel.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONE VEIL

Clap de fin pour une année scolaire encore intense et enrichissante.

Des interventions au service de la santé et du bien-être

Tout au long de l'année, l'école a bénéficié d'une série d'interventions éducatives pour accompagner le développement des élèves.

Les 4 classes de CE2 à CM2 ont participé à une **intervention sur les écrans** (17 mars) animée par des étudiants infirmiers. Une sensibilisation cruciale dans un contexte numérique en mutation.

L'infirmière scolaire est également intervenue dans les classes pour aborder **l'alimentation** (CP et CP/CE1, 21 mai) et la **vie affective et relationnelle** (CM1/CM2 et CM2, 21 mai). Des **séances essentielles pour développer l'estime de soi et les habitudes alimentaires saines**.

Enfin, les 5 classes de CP à CE2 ont bénéficié d'une **sensibilisation à la sécurité routière avec le permis piéton**, initiant nos jeunes citoyens aux règles fondamentales de la circulation.



Permis piéton

L'École des Champions — une saison écourtée

La saison 3 de L'École des Champions a malheureusement été interrompue : le contrat de l'intervenante au sein de Clermont Auvergne Métropole s'est terminé fin mars. La deuxième intervention prévue pour les classes de CM1/CM2 et CM2 n'a donc pas pu avoir lieu.

Les arts au cœur des apprentissages

Le lundi 18 mai, des étudiants ont proposé une **intervention originale autour de l'écologie et de l'art** aux classes de CM1/CM2 et CM2. Autour de la valorisation des déchets par détournement d'objet, les élèves ont exploré la créativité environnementale.

Les oiseaux à l'honneur

Les classes de CP/CE1 et CE2 se sont rendues à l'**Ecopôle du Val d'Allier** le vendredi 5 juin 2026 pour clôturer leur travail sur les oiseaux avec l'animateur nature. Une sortie pédagogique qui a permis d'**observer, d'identifier et de comprendre la biodiversité locale**.

Une reconnaissance nationale : le Label E3D

L'école a à nouveau obtenu le niveau approfondissement du Label E3D (2026-2029) pour toutes ses actions menées autour de l'environnement. Une belle reconnaissance de l'engagement pédagogique en faveur de la durabilité.

L'inauguration du jardin médiéval : un projet devenu réalité

Après une année entière de travail collectif, la classe de CM1 de Murielle Watine a inauguré son jardin médiéval le jeudi 2 juillet à 17h, en présence des familles, d'Olivier Mallet, Maire, et Pascal Ragot, adjoint à l'enfance, à la jeunesse et aux affaires scolaires.

Témoignage des élèves de CM1 :

« Nous avons préparé des textes sur les différentes parties du jardin afin de présenter notre projet de l'année. Nos parents étaient présents, ainsi que Fanny, Alison, les jardinières du CPIE, des maitres et maitresses, Monsieur le Maire et bien d'autres personnes. C'était un très bon



Inauguration du jardin médiéval

moment qui a clôturé agréablement ce beau projet Manuterra, apprendre du vivant 2025/2026. Maintenant, nous allons continuer de prendre soin de ce jardin médiéval ! »

Selon Murielle Watine, « cette année passée à jardiner ensemble a permis aux enfants de présenter à leurs parents leur jardin médiéval et de leur faire part de toutes les connaissances acquises sur ce sujet ».

Une présentation aux classes de l'école s'est effectuée vendredi 3 juillet sous forme de quizz permettant à tous les élèves de découvrir ce très beau projet !

Des moments de célébration et de transition

La **fête de l'école** du vendredi 19 juin s'est déroulée cette année conjointement avec l'école maternelle et simultanément avec la kermesse organisée par l'AIPEC. Deux sessions, 18h et 19h, salle J.-Escuit ont permis à chaque classe de briller sur scène, en présence des familles.

Une **exposition de photos du voyage scolaire des CM** a été mise en place sous le préau lors de cette fête, valorisant cette belle aventure vécue collectivement.

Le mardi 30 juin, une **journée anglaise** a permis aux classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 (Mme Barlot) de participer à des jeux en anglais expliqués par les CM2 de Mme Bosse.



Voyage Les Sables-d'Olonne

Directrice : Claire Cartailier — jours de décharge : les lundis et vendredis
Contact : 04 73 79 22 33 — ecole-elem.chateaugay.63@ac-clermont.fr

ÉCOLE MATERNELLE DES CÈDRES

Une année douce et stimulante

Tout au long de cette année, les enfants ont grandi à travers des activités variées : cycle baby gym chaque jeudi de février à avril, chasse aux œufs organisée par l'amicale laïque (3 avril), et sorties de terrain à la ferme de la Marinette (PS/PS-MS, 26 mai) et à la ferme de la Moulerette (MS/GS, 9 juin).



Atelier fromage à la ferme

La liaison avec l'école élémentaire s'est poursuivie avec les lectures offertes par les CP (2-3 avril) et la visite de l'école élémentaire (12 juin). Les Olympiades GS/CP ont malheureusement dû être annulées en raison de la canicule (26 juin).

L'accueil des futurs élèves (5 juin) actuellement gardés par les assistantes maternelles du « Jardin de Nadège » sur temps de classe, a permis aux enfants de découvrir l'école en action, en présence des élèves de maternelle. Un moment vivant et rassurant — bien que les enfants de la MAM n'aient pas pu y participer.

Ces moments conviviaux, enrichis par la fête de l'école du 19 juin, ont créé un environnement bienveillant où chaque enfant a pu s'épanouir et développer sa confiance en soi.



Chasse aux œufs

Directrice : Élodie Jeannot - Jour de décharge : mardi toute la journée
Contact : 04 73 87 26 73 — ecole-mat.chateaugay.63@ac-clermont.fr

ACCUEIL DE LOISIRS L'ÎLOT LOUPIOTS ET L'ÎLE AUX ENFANTS

Vacances de printemps et les mercredis
entre avril et juillet



Rencontre intercentre avec Blanzat



Activité périscolaire : couture



Sortie à la ferme pédagogique de la Marinette



Activité périscolaire : cabane makedo



Activité vélo

➔ 06 08 00 67 15 • service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE ET THÉÂTRE



La Muscade accueille nos élèves en résidence

Au fil des années c'est devenu presque une tradition et, avouons-le ici, on aime bien !

Plus sérieusement, au-delà de la visibilité que nous donne La Muscade en nous programmant dans ses spectacles autour de la saison, c'est une opportunité très précieuse pour nos élèves de pouvoir travailler plus intensément, plusieurs jours de suite et dans des

conditions techniques professionnelles.

Alors, conscients de la chance qu'ils ont, nos artistes débordent d'énergie et offrent le meilleur d'eux-mêmes à chaque concert ou spectacle.

Cette année nous avons pu proposer quatre rendez-vous en avril avec 2 spectacles d'art lyrique et 2 concerts de jazz et musiques actuelles amplifiées.

Les élèves partent en vadrouille sur le territoire !

C'est pour tout le monde pareil : l'arrivée des beaux jours nous donnent envie de profiter des extérieurs. Et nos élèves ne résistent pas non plus !

Alors en juin, instruments et bonne humeur sous l'bras, ils se sont rapprochés de vous en allant à votre rencontre ici ou là dans la Vallée du Bédât.



Conc'Air au château

Ainsi, orchestres, ensembles instrumentaux, ateliers de musiques actuelles, de jazz, chanteurs, comédiens... ont fait vibrer parcs et jardins, places et quartiers et aussi cour du château. Il est même arrivé parfois que certains riverains en profitent pour organiser un moment convivial qui rime avec estival !

Et bien sûr, ils étaient présents pour la grande fête de la musique le samedi 20 juin, au parc Montgroux et leur festival Musical 'Air sur le parvis de l'école de musique à Cébazat pour conclure l'année en feu d'artifice !

Trina Orchestra en Allemagne cette année

Inutile de vous présenter le projet Trina Orchestra, nous l'avons souvent fait ici, mais si toutefois vous vouliez en savoir plus rendez-vous sur le très beau site internet réalisé par ses jeunes membres : www.trinaorchestra.eu

Non, cette fois-ci c'est Trina'besoin de vous qu'on souhaitait vous présenter !

Il s'agit d'une jeune pousse de l'association Cébaz'Tempo, qui apporte sa dynamique et sa convivialité à certains événements de l'école et, se faisant, récolte des fonds pour soutenir financièrement leur projet d'orchestre européen !

Mais au-delà de l'aspect "bancaire", cette branche de Cébaz'Tempo permet aux jeunes de se familiariser le plus tôt possible avec le bénévolat et la vie associative : bref, elle leur donne l'impulsion qui les conduira à une citoyenneté engagée.

Et on en est super fiers en fait !

Informations pratiques :

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi au jeudi : 14 h 30 - 18 h 30 et le vendredi : 14 h 00 - 16 h 30

Contact : 04 73 87 43 40

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes se prépare à de nouvelles élections

La nouvelle mandature a multiplié les rencontres avec les jeunes élus, en place depuis octobre 2023. Leur mandat touche à sa fin et de **prochaines élections auront lieu en octobre** (date à préciser).

Le CMJ actuel devrait évoluer vers un dispositif élargi, associant un Conseil Municipal des Enfants (CME) 9 - 11 ans et un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) 12 - 14 ans, afin d'accompagner les jeunes citoyens à différentes étapes de leur parcours.

L'ensemble des informations seront communiquées sur les différents supports de communication de la commune, notamment la date exacte du scrutin et les modalités de candidature.

LE CMJ À LA RENCONTRE D'UN ATHLÈTE D'EXCEPTION

Mi-juin, les représentants du CMJ ont interviewé **Julien Veyseyre** afin de mieux le connaître.

Julien, 39 ans, est originaire de Saint-Beauzire et habite à Pompignat depuis 14 ans. Il s'est donné un défi : **être le premier amputé à terminer l'UTMB (Ultra Trail du Mont-Blanc) avec une prothèse**. L'UTMB c'est 170 km autour du Mont-Blanc et 10 000 m de dénivelé positif.

Parle-nous de ton accident.

J'avais 18 ans, c'était durant un job d'été, dans un garage. Je conduisais un chariot élévateur qui s'est retourné et l'arceau m'a écrasé la jambe. Après avoir essayé de sauver ma jambe, les médecins ont dû l'amputer et j'ai eu 6 mois de rééducation.

Où est ce que tu t'équipes ?

Chez un prothésiste, il est nécessaire de réajuster la prothèse souvent quand on pratique un sport de haut niveau. Cette prothèse est spécifique, elle coûte entre 6000 et 8000 euros et est prise en charge par mes sponsors.

Est-ce que tu as une autre activité que celle de préparer l'UTMB ?

Je viens de quitter mon poste dans une grande entreprise auvergnate pour me consacrer à ma carrière sportive pendant encore 5-6 ans, tout en pensant à l'après. Je fais également des conférences pour parler du handicap et aussi sensibiliser à la sécurité.

Quel est ton emploi du temps type pour préparer l'UTBM ? Et quel temps vises-tu ?

25 à 35 h/semaine de vélo, de course à pied et de musculation. C'est mon premier UTMB, c'est difficile à estimer, mais je me fixe 40h pour être en-dessous de la barrière horaire qui est à 46h.

Julien a ensuite montré les différents types de prothèses qu'il a codéveloppées avec la start-up Hopper et l'équipementier Salomon pour améliorer sa performance.

Les représentants du CMJ l'ont vivement remercié pour sa disponibilité et son temps. Nous lui souhaitons bon courage et nous le suivrons sur ses réseaux sociaux dès le 28 août 2026.

Allez Julien !

Alexis, Anaïs, Lael, Oscar et Théo

Retrouvez l'interview complète sur le site de la commune, rubrique Actualités.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ANCIEN CHÂTEAUGAY



Depuis notre article dans le précédent BIM, l'ASAC n'a pas chômé. Notre récente présidente non plus : dossier Fondation du Patrimoine pour les Croix du Chalard et du Sous et appel aux dons ; débroussaillages de chemins et cabanes en pierre sèche ; dossier pour réfection de murs d'une pièce d'une tour ; présentation au nouveau Maire du fonctionnement ASAC-Mairie ; recherche de conférenciers, de sites à visiter, et d'exposants, pour les événements ASAC ; etc...

Quatre événements ASAC ont eu lieu ce premier semestre 2026.

La Rando culturelle des 15 Croix

L'ASAC organise chaque année des balades guidées dans le village et sur le plateau autour des Croix ou des cabanes en pierre sèche. Pour 2026, l'ASAC a produit une **randonnée audio-guidée par le smartphone du randonneur**. Grâce au GPS les récits de Léa se déclenchent en arrivant à proximité des quelques 18 points d'intérêt du circuit, en plus des 25 interventions de Mathieu qui vous indique le chemin.

Ce n'est pas magique, il faut charger l'application gratuite izi.TRAVEL. Si vous êtes sur Châteaugay, vous verrez sur la carte un point rouge proche du point bleu de votre localisation. Touchez-le et téléchargez la randonnée.

C'est une randonnée de 7km avec montées et descentes qui n'est pas accessible à tous. Mais si vous ne pouvez marcher, vous pourrez quand même faire la randonnée virtuellement chez vous, écouter et lire tous les récits sur votre smartphone ou sur votre ordinateur.

Le mode "promenade gratuite" permet de se balader dans le village et d'entendre les récits à chaque approche d'une croix ou d'un autre point d'intérêt repéré sur la carte par un point noir. Essayez !



Le salon des propriétaires du château de Ravel après les visites

Conférence du 25 avril : "Le Duc de Morny et l'Auvergne"

Les nombreux présents dans la salle de l'Enfer ont eu le plaisir d'écouter Mme Rouher-Vaucheret nous conter la vie tumultueuse et opportuniste du Duc de Morny, ce passionné de chevaux qui a laissé des traces en Auvergne.

Visite du Château de Ravel le 6 juin

Extraordinaire visite de ce château Royal du XII^e siècle qui a échappé aux démolitions de la Révolution Française mais pas à un incendie en 2016, heureusement sans dommages majeurs.

Les propriétaires Joseph Achkar et Michel Charriere, décorateurs de palaces, ont lancé en 2014 des travaux de restauration énormes. Le résultat est époustouffant ! L'ASAC conseille cette visite à tous les Châteaugayres.

Conférence du 27 juin : "Clermont au temps de Pascal "

Dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays (JPP) Madame Françoise Pottier-Béchet nous a emmenés faire un tour dans le Clermont-Ferrand qu'a connu Blaise Pascal. Passionnant et surprenant.

À venir :

- Vernissage le vendredi 10 juillet à 18h de l'exposition des Artistes d'Auvergne du 11 au 26 (14h-18h)
- Conférence le samedi 19 septembre à 18 h au château : "Le serment d'Hippocrate" par Danièle Auserve dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (JEP).
- Exposition de dentelles du 7 au 30 novembre au château.

À vendre au tabac-presse de Châteaugay :

- Atlas du petit patrimoine de Châteaugay, édition 2024 170 pages. 20€
- La maison Jay, 2025 24 pages. 8€

Souscription pour la réfection des Croix du Sous et du Chalard

<https://www.fondation-patrimoine.org/102683>

Adhésion annuelle

12€. Si le travail de l'ASAC vous intéresse, ou si vous voulez simplement le soutenir, rejoignez-nous.

AMICALE LAÏQUE

Des animations de l'Amicale laïque qui comptent dans la commune

Le programme des activités de l'amicale laïque de Châteaugay comporte, chaque année, plusieurs temps forts mis en œuvre par des dizaines de bénévoles. Ceux-ci ont reçu les félicitations de Guy Aucouturier, président de l'association, et d'Olivier Mallet, le nouveau maire, qui s'est dit très attentif à la vie du monde associatif dans la commune.

"Ce travail mérite d'être salué car sans lui il serait très difficile d'animer notre village".

En plus de la place qu'ils tiennent dans le bon fonctionnement des activités de l'Amicale, le rôle primordial de ces bénévoles a trouvé sa pleine expression notamment lors de deux manifestations importantes qui se sont déroulées lors des mois écoulés.

En premier lieu, lors du **repas** servi en mars dans la salle Jacques-Escuit au cours duquel 180 convives se



sont retrouvés dans une chaleureuse ambiance, rehaussée par la prestation remarquée de la chorale de l'amicale, qui, créée voici moins de deux ans, compte une trentaine de chanteurs.

Le second temps fort, fin mai, fut constitué par la **randonnée semi-nocturne**, qui a permis à près de 250 marcheurs, dont bon nombre de jeunes, d'emprunter des chemins balisés de 10 et 6 km. Cette soirée, pour laquelle les organisateurs ont reçu moult félicitations, a été ponctuée par une soupe à l'oignon très appréciée.

Bravo à tous les jeunes du hip hop qui ont bien progressé tout au long de l'année avec Thomas. Ils ont été applaudis le 24 mai à la Maison de la Culture lors des rencontres de danse amateur organisées par la ville de Clermont Ferrand et la Ligue de l'Enseignement à laquelle l'Amicale Laïque est affiliée.

Une saynète jouée par de jeunes acteurs

La quarantaine de personnes présentes dans la salle des jeunes de l'amicale laïque en cette mi-juin, n'ont pas manqué d'adresser de très chaleureuses félicitations aux sept enfants fréquentant l'atelier théâtre de l'association.

Pour son spectacle de fin de saison, préparé sous la direction de Marine Pinchaud, la troupe a livré un exercice sur la connaissance avec beaucoup d'allant et de savoir faire. Des qualités saluées par, notamment, Guy Aucouturier, président et des membres de l'amicale, Olivier Mallet, maire, et Christian Gervais, premier adjoint, lors de la collation offerte par l'amicale avec le concours apprécié de parents et amis.

➔ Guy Aucouturier : 06 52 61 97 83 • al.chateaugay@gmail.com • <http://amicalelaiquedechateaugay.jimdofree.com>

ART XYZ

Les 6^{es} rencontres de l'Art Contemporain

L'association organise depuis 2017 cet événement artistique. La 6^e édition aura lieu du 2 au 25 octobre, 14h00 - 19h30 dans les salles d'exposition du château.

C'est un rendez-vous incontournable pour petits et grands pour découvrir, sur un thème donné, les créations d'artistes locaux de renommée nationale.

Chimérîk : Le ton est donné. C'est le thème de l'expo 2026 !

Cette "Rencontre" porte bien son nom : près de 5000 curieux sont déjà venus découvrir les univers présentés. Scénographies, formats géants, œuvres participatives, créations en avant-première : le voyage est assuré pour découvrir des propositions artistiques inattendues.



➔ Olivier Muhlhoff • 06 80 18 58 17

A.S.C. BASKET

Une belle saison 2025-2026

Le club compte cette saison 130 licenciés, répartis entre la FFBB et l'UFOLEP pour la catégorie Vétérans. Une année riche en bons résultats pour l'ensemble des équipes.

Les U13 filles, solidaires toute l'année, terminent 3^e de leur poule en phase 3.

Les U15 Masculins se sont illustrés en finale du championnat le 6 juin à Puy-Guillaume : les U15M-1 s'imposent 76-60 face à Maringues et deviennent **Champions du Puy-de-Dôme** !

Les U18M, engagés avec les clubs de la Coopération Territoriale de Clubs (CTC), ont disputé la finale départementale le même jour contre Pont-du-Château, s'inclinant de 2 points. Ils terminent **Vice-Champions du Puy-de-Dôme**.

L'équipe DM2 termine 1^e de sa poule haute (8 victoires, 2 défaites) avant de s'incliner en 1/8 de finale des play-offs. Le retour en Pré-Régionale est acquis pour la saison prochaine.

Les Filles en PRF terminent 3^e de leur poule haute, remportent leur quart de finale face à Nohanent (57-49)

avant de s'incliner en demi-finale. Elles resteront en Pré-Régionale Féminine (PRF) la saison prochaine.

L'équipe 2 féminine (DF2), composée de nouvelles joueuses, termine 5^e sur 5 mais aborde 2026-2027 avec motivation.

Les U7, U9 et U11 ont participé à plusieurs plateaux durant la saison, dont certains organisés à domicile.

Merci à tous les entraîneurs pour leur investissement.

Renseignements auprès des représentants du club, présent au forum des associations.



➔ Sylvie Gauthrot • asc.basket63@gmail.com • 06 38 50 97 99

UN NOUVEAU BUREAU POUR LE COMITÉ DES FÊTES



Lors de son assemblée générale extraordinaire du 26 février 2026, ses membres ont élu un nouveau bureau, plein d'enthousiasme pour continuer à faire vivre l'animation de notre commune dont voici la composition :

- Présidente : Vanessa Cocheteau
- Vice-présidente : Marion Jay
- Secrétaire : Béatrice Simon
- Trésorière : Nadège Picard
- Trésorière adjointe : Christiane Talon

Vous souhaitez rejoindre le Comité des Fêtes et participer à l'animation de notre commune ? Tous les bénévoles sont les bienvenus !

Depuis leur élection, les membres du Comité n'ont pas chômé et ont déjà organisé avec succès plusieurs rendez-vous très appréciés des habitants : un après-midi jeux de société et jeux en bois le 4 avril, la fête des plantes le 19 avril, puis le traditionnel vide-greniers le 1^{er} mai, qui a une nouvelle fois attiré de nombreux visiteurs.



➔ cfchateaugay@gmail.com • <https://www.comitedesfeteschateaugay.fr>

ASSOCIATION TENNIS CHÂTEAUGAY

Du sport et de la convivialité

Ouvert à tous, le club propose des cours dès l'âge de 4 ans pour les plus jeunes, ainsi que pour les adultes, quel que soit leur niveau.

Les plus compétiteurs pourront participer aux championnats par équipe +35 ans et sénior, ainsi qu'à notre tournoi interne, organisé en mars, qui constitue un temps fort apprécié de tous.

Animé par une équipe engagée et enthousiaste, mais toujours à la recherche de bénévoles voulant s'investir, le club offre une ambiance chaleureuse où la bonne humeur est toujours au rendez-vous.

Il organise également plusieurs moments de convivialité au cours de l'année, notamment des soirées permettant de se retrouver en dehors des terrains.

Que ce soit pour découvrir le tennis, progresser ou simplement partager un moment agréable, le club de Châteaugay vous accueille avec plaisir !



➔ Serge Berger • 06 17 98 55 97 • tennis.chateaugay@gmail.com

ACPG-CATM-OPEX

Déjà six mois de 2026 se sont écoulés et l'Association des Anciens Combattants se réunit toujours une fois par mois dans une salle de l'annexe de la Mairie.

Durant cette première partie de l'année, les anciens combattants étaient présents à la cérémonie du 19 mars (journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre

d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc), ainsi qu'à celle du 8 mai pour la commémoration de la victoire de 1945 avec le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts. Ils ont également assuré le porte-drapeau lors de la cérémonie du 18 juin, commémorant l'appel du Général de Gaulle.

Bon été à tous, les Châteaugayres.

➔ Lucien Veray • 04 73 25 61 14 • lucien.veray@wanadoo.fr

CLUB ÉCHANGES ET LOISIRS CHÂTEAUGAY



Voyage du Club des Aînés

Jeudi 21 mai, sous un soleil radieux, nous sommes partis à la découverte du Pays de Noirétable.

Arrêt tout d'abord au musée l'Orée à Cervières, pour découvrir un métier d'art, méconnu et presque disparu, la broderie au fil d'or. Des trésors cachés, un savoir-faire presque oublié.

Après un excellent repas, Monsieur Balichard, fermier à Saint Julien la Vêtre, a partagé avec nous sa passion de l'élevage familial et nous a révélé les secrets de la fabrication de la Fourme de Montbrison que nous avons pu goûter à plusieurs étapes de sa maturation.

Une journée appréciée de tous et placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

➔ Danièle Privat • 04 73 87 27 58

AIPEC



Le Carnaval a animé les rues !

Le 26 avril, l'Association Indépendante des Parents d'Élèves de Châteaugay (AIPEC), en collaboration avec la municipalité et les VTTistes de l'amicale laïque, a organisé une belle fête de Carnaval. Entre la banda, la buvette, le défilé et Mme Carnaval fabriquée par les enfants du centre de loisirs, petits et grands ont profité de cette journée festive dans la convivialité et la sécurité.

Merci aux bénévoles et partenaires qui ont permis cette belle manifestation !

Une belle fête sous le soleil

Vendredi 19 juin, parents, enfants et enseignants se sont rassemblés pour une fin d'après-midi conviviale riche en animations et en sourires à l'occasion des spectacles de fin d'année et de la traditionnelle kermesse annuelle.

Pour découvrir les autres événements à venir, consultez l'agenda en début de BIM.



→ Élodie Samson • aipec63119@gmail.com

PRÉSERVONS LE PLATEAU DE LACHAUD ET CHÂTEAUGAY

Le combat continue pour le SCoT 2050

Après la mobilisation historique autour du PLUi, la protection de notre plateau se joue désormais à l'échelle supérieure : celle du SCoT 2050 (Schéma de Cohérence Territoriale). Ce document va fixer les grandes orientations d'urbanisme du Grand Clermont pour les 25 prochaines années.

Épaulée par Maître Yann Fauconnier, l'association Préserveons le Plateau de Lachaud et Châteaugay a déjà déposé une contribution juridique et technique rigoureuse pour démontrer l'aberration écologique, hydrologique et économique d'un projet de carrière sur le site. Notre objectif reste inchangé : sanctuariser définitivement Lachaud en zone naturelle.

Prochaine étape à la rentrée : L'enquête publique va se poursuivre. Nous reviendrons vers vous dès le mois de septembre pour vous expliquer comment participer massivement et envoyer vos contributions par mail. Restons vigilants !

Retour sur notre randonnée de juin

Le 14 juin dernier, vous avez été nombreux à nous rejoindre pour notre randonnée thématique sur l'eau, reliant les Cluzelles à Marsat. Un grand merci à tous les participants ! Ce moment de convivialité a permis de rappeler concrètement la richesse et la fragilité du réservoir d'eau stratégique (150 millions de m³) que renferme notre sous-sol et qu'il est de notre devoir de protéger.

Un dialogue renouvelé avec la municipalité

L'association salue l'installation de la nouvelle équipe municipale. Nous sommes impatients de poursuivre et d'approfondir le dialogue avec les nouveaux élus de Châteaugay. C'est ensemble, main dans la main entre citoyens et municipalité, que nous réussirons à défendre notre cadre de vie auprès des instances du Grand Clermont.



→ plateaulachaud@gmail.com • <https://plateaulachaud.fr> / facebook / instagram

UN NOUVEL ÉLAN POUR CHÂTEAUGAY

Depuis mars, notre équipe s'est mobilisée afin de donner vie à nos engagements. Le bilan des 100 premiers jours illustre une méthode de travail fondée sur la réactivité, la transparence et le dialogue dans l'intérêt de la commune et des habitants. Cette volonté d'ouverture s'est notamment traduite par une relation constructive avec l'opposition, l'instauration d'un temps de parole ouvert au public à l'issue des conseils municipaux et deux réunions publiques.

Face aux imprévus, nos élus ont répondu présents pour accompagner les plus fragiles et les écoles lors des récentes canicules. L'installation des gens du voyage aux Cluzelles a été gérée avec dialogue et fermeté. L'implication de notre équipe s'est aussi illustrée auprès des associations de la commune, par une présence d'élus lors de chaque manifestation, et une première réunion avec leurs présidents. Elle se poursuivra par des rencontres avec le tissu économique de Châteaugay.

La gestion de la commune nécessite anticipation et responsabilité. Ainsi, nous travaillons en maintenant une attention particulière au budget communal afin de garantir une gestion saine et rigoureuse face aux défis économiques actuels.

Les mois et années à venir verront la concrétisation des différents points de notre programme pour préparer, avec vous, l'avenir de notre commune.

Groupe majoritaire

LE GROUPE "UN NOUVEL ÉLAN POUR CHÂTEAUGAY"

ENSEMBLE POUR CHÂTEAUGAY

Nous souhaitons tout d'abord adresser un grand merci à toutes les Châteaugayres et tous les Châteaugayres qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales.

Depuis le début de ce mandat, nous avons à cœur d'être pleinement présents, investis et attentifs à la vie de notre commune. Même si nous siégeons dans l'opposition, nous abordons cette mission avec sérieux, enthousiasme et sens des responsabilités.

Ces premiers mois permettent à chacun de prendre ses marques et de construire ses repères. Nous observons cette période avec attention, dans un esprit ouvert et respectueux.

Notre volonté est claire : être une opposition constructive, force de proposition lorsque cela est utile, vigilante lorsque cela est nécessaire, et toujours guidée par l'intérêt des habitants.

Nous croyons au dialogue, à l'écoute et au travail collectif pour faire avancer Châteaugay. Au-delà des sensibilités de chacun, nous souhaitons contribuer aux projets qui amélioreront concrètement le quotidien de tous.

Nous restons disponibles et à votre écoute tout au long de ce mandat.

Groupe d'opposition

LE GROUPE "ENSEMBLE POUR CHÂTEAUGAY"

CHÂTEAUGAY, L'AVENIR EN CONFIANCE

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont voté pour la liste "Châteaugay, l'avenir en confiance" que j'ai eu le plaisir de conduire lors des élections municipales de mars 2026. Leur confiance nous a touchés.

Je suis fier des actions menées lors du précédent mandat auquel j'ai participé.

Les derniers projets qui ont été décidés vont transformer la vie des Châteaugayres : la résidence Séniors dont les travaux ont commencé en mars 2026 va offrir un lieu de vie convivial et sécurisé à nos aînés, la rénovation énergétique de l'école maternelle et de la cantine votée en décembre 2025 va accueillir les enfants dans des locaux adaptés aux défis climatiques actuels.

Le bilan financier de la commune est sain, et nous veillerons particulièrement à la gestion qui sera menée à l'avenir.

Nous restons à la disposition des Châteaugayres pour entendre leurs besoins et porter leur voix.

Nous resterons des observateurs attentifs de l'action municipale. Pour ma part, je m'appuierai sur mon expérience d' élu pour m'assurer que l'intérêt des Châteaugayres soit toujours préservé.

Groupe d'opposition

LE GROUPE "CHÂTEAUGAY, L'AVENIR EN CONFIANCE"



LA MAISON *jaune*

**VOTRE RESTAURANT À
CHÂTEAUGAY**

Cuisine traditionnelle
& Saveurs authentiques

LE MIDI
Du lundi au vendredi

LE SOIR
DU JEUDI AU SAMEDI

04 73 25 91 50

www.maisonjaune63.fr 20 rue Albert Evaux, 63119 Châteaugay www.lecarnivore63.fr

L'ART DU GRILL

VIANDES À VOLONTÉ - AMBIANCE CONVIVALE
& SOIRÉES SPÉCIALES

ESTD. 2025

LE CARNIVORE

BBQ & GRILLADES À VOLONTÉ



Duché

COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE - BARDAGE
DÉPANNAGE TOITURE

📍 4 Rue de l'Artisanat, 63119 Châteaugay
☎ 04 73 24 67 65 ✉ contact@duche-couverture.fr
🌐 duche-couverture.fr



GARAGE VARIZ AUTO PRIMO

MECANIQUE
PRÊT VÉHICULE

0473872365

TOLERIE. PEINTURE

9, rue des carrieres - 63119 CHÂTEAUGAY



GONCALVES Carlos

Plâtrerie - Peinture
Décoration

Papier peint - Faux plafonds
Plaquistes - Carrelage - Façade
Revêtement sols et murs
Pose parquet - Ponçage parquet
Vitrification

5, rue de l'Artisanat
63119 Châteaugay

Port. 06.82.04.30.15
Tél. 04.73.67.26.39
Email : goncalves-carlos@bbox.fr



Merci

aux annonceurs qui contribuent
à l'information municipale

CHATEAUGAY

Le Bim

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

FORUM *des* ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre

De 9h à 12h

Salle Jacques-Escuit



La Châteaugayrose

11 octobre

Départ à 9h30

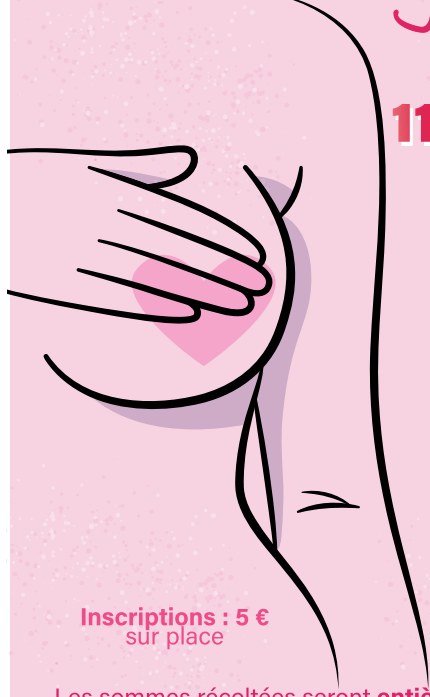
Espace culturel
de la Bionne

**Randonnée
de 5 ou 10 km**

**Inscriptions : 5 €
sur place**

Les sommes récoltées seront **entièrement reversées**
au **Centre Jean-Perrin** pour la recherche

Informations 04 73 87 24 35 www.chateaugay.fr





leDRIVE
Intermarché

BLANZAT

www.intermarche.com



OPTICIENS
CUILLERET
EXPERT DEPUIS 1974

240 BOULEVARD
ETIENNE CLÉMENTEL
LES FOURCHES GRAND FRAIS
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 24 65 99

contact@opticienscuilleret.fr



OPTICIEN
AUDIOPROTHÉSISTE
Arnaud Cuilleret

OPTICIENSCUILLERET.FR

JALICOT
CARRIÈRE DE BASALTE

Matériaux routiers, pour VRD,

Terrassements, Réseaux

Recyclage déblais BTP

Déblais Inertes

Sable, Mélange pour béton

**Vente aux professionnels
et aux particuliers**



9 Rue des Carrières - 63119 CHÂTEAUGAY
Tél. : 04 73 87 24 12 - Fax : 04 73 87 40 18



La régie publicitaire Italique
a été intégrée à l'Imprimerie Decombat
depuis le 1^{er} janvier 2026

**Pour tout renseignement concernant
une insertion publicitaire dans**

CHATEAUGAY
Le Bim
BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

04 73 14 00 01

italique@imprimerie-decombat.com

Imprimerie Decombat - 25, rue Georges Charpak
Zone des Montels III - BP 40049 - 63118 CÉBAZAT